

L'un des réseaux de jeunes les plus actifs, et qui paiera très tôt et très cher son tribut de sang et de larmes, fut celui des Jeunes Communistes de Loir-et-Cher dirigé par Marcel Marteau, de Saint-Romain. Dans la nuit du 13 au 14 juillet 1941, ils participent à une vaste distribution de tracts patriotiques (l'appel du 10 juillet 1940) sur l'ensemble du département. Mais les jeunes de Mont-près-Chambord sont particulièrement surveillés. Ils sont poursuivis à Bracieux par les gendarmes français qui donnent l'alerte. Les gendarmes de Cour-Cheverny dressent des barrages. Léonce Legrand l'un des responsables est arrêté au « champ Blanchet » par l'un de ces barrages. Il jette son vélo sur les policiers et prend la fuite. Mais la plaque d'immatriculation trahit l'origine du vélo. Celui-ci appartient à Maurice Parent, de Mont. La suite est facile à imaginer : la police française arrête Régis Amiot et Bernard Amiot, Maurice Parent et Paulette Brinas de Mont, Agénor Métais et son fils, André Murzeau, de Sain-Dyé-sur-Loire, Guy Cacault et Rispal, de Blois, Pierre Mandard et Marc Auger, de Saint-Romain.

Le 21 septembre 1941, ils sont jugés à Orléans : « Propa-